

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01714

Numéro SIREN : 420 916 918

Nom ou dénomination : AIRBUS OPERATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/022528

AIRBUS Operations SAS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse : dépôt n° 22528 en date du 12/08/2019

ANNEXE

Exercice: du 01/01/2018 au 31/12/2018

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M. P.' or similar, located in the bottom right corner of the page.

III NOTES SUR LES COMPTES

31/12/18

SOMMAIRE

Bilan Actif

Bilan Passif

Notes sur le Bilan

Note	1	Immobilisations incorporelles
Note	2	Immobilisations corporelles
		Variations des immobilisations corporelles et incorporelles
Note	3	Immobilisations Financières
		Variations des Titres de participations
		Liste des principales participations
Note	4	Stocks et en-cours
Note	5	Créances
Note	6	Charges constatées d'avance et autres
		Charges constatées d'avance
Note	7	Valeurs mobilières de placement
Note	8	Disponibilités et emprunts auprès des établissements de crédit
Note	9	Capitaux propres
		Variations des capitaux propres
Note	10	Provisions pour risques et charges
		Tableau de variation des provisions pour risques et charges
		Engagements de retraite
Note	11	Dettes Financières
		Dettes d'exploitation
		Dettes Diverses
Note	12	Produits constatés d'avance & comptes de régularisations
Note	13	Engagements donnés
		Engagements reçus

Compte de Résultat

Notes sur le Compte de Résultat

Note	14	Chiffre d'affaires
		Rémunération des dirigeants
		Charges et produits d'exploitation concernant les entreprises liées
Note	15	Résultat Financier
Note	16	Résultat Exceptionnel
Note	17	Situation Fiscale
Note	18	Effectifs temps plein payés à fin d'exercice
Note	19	Participation des salariés

BILAN

ACTIF

M.€.
(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles (Note 1)	1 459	1 435
Immobilisations corporelles (Note 2)	3 193	3 448
Immobilisations financières (Note 3)	6 109	6 105
TOTAL	10 762	10 988
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours (Note 4)	1 528	1 536
Avances et acomptes versés sur commandes	96	116
Créances d'exploitation (Note 5)	2 813	2 958
Créances diverses (Note 5)	182	57
Valeurs mobilières de placement (Note 7)	-	-
Disponibilités (Note 8)	0	0
Charges constatées d'avance et autres (Note 6)	14	13
TOTAL	4 634	4 679
Ecarts de conversion actif	1	1
TOTAL DE L'ACTIF	15 397	15 668

BILAN

PASSIF

M.€.
(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES (Note 9)		
Capital	979	979
Primes d'émission, d'apport et de fusion	4 663	4 663
Réserves & RAN	1 136	- 42
Autres capitaux propres	3	3
Résultat de l'exercice	1 275	1 179
Acomptes sur dividendes	-	-
Subventions d'investissement	3	3
Provisions Réglementées	1 178	1 174
TOTAL	9 237	7 959
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Note 10)	851	604
DETTES		
Dettes financières (Note 11)	2 408	4 332
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	250	294
Dettes d'exploitation (Note 11)	2 507	2 337
Dettes diverses (Note 11)	129	117
Produits constatés d'avance et autres (Note 12)	6	3
TOTAL	5 300	7 084
Ecarts de conversion passif	9	21
TOTAL DU PASSIF	15 397	15 668

A - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1					M.€
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					(Millions d'Euros)
	31/12/2018			31/12/2017	
	Brut	Amortis / dépréciations	Net	Net	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres	1 152	1 069	84	80	
Fonds commercial	1 297	-	1 297	1 297	
Droit au bail	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	79	-	79	59	
TOTAL	2 528	1 069	1 459	1 435	

NOTE 2					M.€
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					(Millions d'Euros)
	31/12/2018			31/12/2017	
	Brut	Amortis / dépréciations	Net	Net	
Terrains	15	-	15	15	
Agencements et aménagement de terrains	115	89	26	54	
Constructions	17	7	10	10	
Constructions sur sol d'autrui	611	319	292	291	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 277	3 743	2 534	2 660	
Autres immobilisations corporelles	37	25	11	10	
Immobilisations mises en concessions	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	369	66	304	403	
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1	-	1	4	
TOTAL	7 443	4 250	3 193	3 448	

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Incorporelles et corporelles)

M.€								
31/12/18 (Millions d'Euros)								
Rubriques et Postes	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice	CUMULES Début exercice	Augmentations	Diminutions	CUMULES Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres	1 151	73	71	1 152	1 071	68	71	1 069
Fonds commercial	1 297	-	-	1 297	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	0	-	-	0	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	59	88	68	79	-	-	-	-
TOTAL	2 507	161	139	2 528	1 071	68	71	1 069
IMMOBILISATION CORPORELLES								
Terrains et aménagements	122	9	0	130	52	7	0	59
Constructions	590	42	5	628	289	71	4	357
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 002	346	71	6 277	3 342	471	70	3 742
Autres immobilisations corporelles	40	4	7	37	30	3	7	26
Immobilisations corporelles en cours	469	283	383	369	66	-	-	66
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	4	-	3	1	-	-	-	-
TOTAL	7 227	684	468	7 443	3 779	552	81	4 250

Nota: les acquisitions principales 2018 concernent:

- immobilisations incorporelles: logiciels développés en interne pour un montant global de 56 M€ (dont: Other E2E PLM & Engineering 33 M€, Other ERP & manuf 7,3 M€, projet ARP 5,7 M€, et Logistic transformation 4M€) et logiciel
- immobilisations corporelles:
 - programme A350 (terrains et constructions pour 5 M€, matériel et outillage 6 M€, Jigs & Tools 61 M€)
 - programme Single Aisle incluant NEO (terrains et constructions pour 15 M€, matériel et outillage 19 M€, Jigs & Tools 72 M€)
 - programme Long Range incluant A330NEO (matériel et outillage pour 10 M€, Jigs & Tools 15 M€, prototypes/avions d'essais 4 M€)
 - programmes Beluga XL (matériel et outillage pour 4 M€ et Jigs & Tools 3 M€)

M.€								
31/12/17 (Millions d'Euros)								
Rubriques et Postes	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice	CUMULES Début exercice	Augmentations	Diminutions	CUMULES Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres	1 073	79	0	1 151	1 001	71	0	1 071
Fonds commercial	1 297	-	-	1 297	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	0	-	-	0	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	59	74	74	59	-	-	-	-
TOTAL	2 428	153	75	2 507	1 001	71	0	1 071
IMMOBILISATION CORPORELLES								
Terrains et aménagements	117	6	2	122	47	7	2	52
Constructions	553	47	10	590	262	37	10	289
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 574	505	78	6 002	2 976	443	78	3 342
Autres immobilisations corporelles	39	1	1	40	29	2	1	30
Immobilisations corporelles en cours	608	408	547	469	66	-	-	66
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	10	-	6	4	-	-	-	-
TOTAL	6 902	968	643	7 227	3 380	489	90	3 779

NOTE 3

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	M.E. (Millions d'Euros)			
	31/12/2018		31/12/2017	
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Net
Titres de participation	6 047	6	6 041	6 041
Prêt à ACJC à Euribor 3mois +0.60% (échéance 31 12 2016)	9	-	9	9
Prêts au 1 % logement	59	-	59	54
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations Financières	1	-	1	1
TOTAL	6 115	6	6 109	6 105

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATIONS		M.E. (Millions d'Euros)
MONTANT NET DEBUT EXERCICE		6 041
Acquisitions & souscriptions		0
Cessions & fusions (nettes)		-
Dotations aux amortissements et dépréciations		-
Reprises sur amortissements et dépréciations		-
MONTANT NET FIN EXERCICE		6 041

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS							M.E.	
(Décret 83- 1020 du 29 novembre 1993 - article 24-11')							(Millions d'Euros)	
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS	Capitaux propres	dont Capital	Pourcentage détenu	Dont Résultat dern. Ex.clos	Dividendes	Chiffre d'affaires	31/12/2017 Valeur comptable des titres	
							Brute	Nette
1. Filiales (plus de 50% du capital détenu)								
Airbus Operations sl	537,25	50,49	100.00%	305.40	0,00	1 748,61	50,49	50,49
Airbus Operations gmbh	1 486,06	475,60	100.00%	773.52	0,00	13 256,27	843,09	843,09
Airbus Operations ltd	ME 828	ME 1467	100.00%	ME 518	0,00	ME 5 354	5 143,83	5 143,83
STAR REAL ESTATE	199,49	2,04	98.04%	15,54	0,00	61,43	2,00	2,00
Airbus Interiors Services	(30,30)	6,00	100.00%	(0,90)	0,00	22,59	6,00	0,00
1. Participations (10 à 50% du capital détenu)								
CORSE COMPOSITE AERONAUTIQUES	9,91	1,71	25.56%	1,44	0,00	67,49	1,03	1,03
Tarmac Aerosave	11,88	0,50	2,68%	2,51	0,00	42,96	0,01	0,01
TOTAL							6 046,45	6 040,45

NOTE 4

STOCKS ET EN-COURS

(Millions d'Euros)

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	321	50	271	263
En-cours de production	825	3	822	863
Produits intermédiaires et Finis	517	81	435	410
TOTAL	1 663	135	1 528	1 536

Nota: les variations principales concernent les stocks bruts:

- Matières premières, autres approv. : L'augmentation est dû essentielle aux programmes Xtra Wide et Single Aisle.
- En-cours de production : Principalement dû à la diminution de l'Activité MA (A400M) et WIP HR A380
- Produits intermédiaires et Finis: Pièces et équipements : La variation est quasiment intégralement due au Single Aisle +24 M€, (14M€ équipements et +10M€ procured parts)

NOTE 5

CREANCES

(Millions d'Euros)

	31/12/2018			Dont à + 1 an	31/12/2017
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Net	Net
CREANCES D'EXPLOITATION					
Créances clients et comptes rattachés	2 805	266	2 539		2 627
Autres créances d'exploitation	274	-	274		331
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	3 080	266	2 813	-	2 958
- dont entreprises liées	2 578		2 578		2 745
CREANCES DIVERSES					
Créances diverses	252	69	182		57
TOTAL CREANCES DIVERSES	252	69	182		57
- dont entreprises liées	112	69	182	-	157
TOTAL GENERAL	3 332	336	2 996	-	3 014
- dont entreprises liées	2 690	69	2 621	-	2 692
- dont produits à recevoir	2		2	-	3
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Actif	0		0	-	1
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Passif	2		2	-	1

Les créances d'exploitation avec les entreprises liées (2 578M€) sont notamment constituées de la quote-part de marge commerciale annuelle rétrocédée par la SEP et revenant à la société (886M€ share result)

NOTE 6

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET AUTRES

(Millions d'Euros)

	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Charges constatées d'avance	14	-	13
Charges à répartir	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-
Ecart de conversion actif	1	-	1
TOTAL	15	-	14

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Millions d'Euros)

	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Charges constatées d'avance sur services extérieurs*	14	-	13
Autres charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL	14	-	13

* Dont 2,12 M€ de charges locatives

NOTE 7

Valeurs mobilières de placement : NEANT EN 2018

NOTE 8

DISPONIBILITES ET EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			M.€. (Millions d'Euros)
	31/12/2018	31/12/2017	
Banques	0	0	
Valeurs à l'encaissement	0	0	
Compte courant de Trésorerie	-	0	
TOTAL	0	0	

NOTE 9

CAPITAUX PROPRES

Le capital est composé de 978 826 931 actions de valeur nominale de 1 EURO chacune.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		M.€. (Millions d'Euros)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/17 Résultat inclus		7 959
Capital		979
Primes d'émission, d'apports et de fusion		4 663
Réserves et report à nouveau		-39
Résultat de l'exercice N-1		1 179
Subventions d'investissements		3
Provisions réglementées		1 174
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 01/01/18 Résultat inclus		7 959
Augmentation du capital		0
Augmentations primes d'émission, de fusion, d'apport		0
Dividendes versés sur exercice N-1		0
Autres capitaux propres		0
Incorporation des écarts actuariels exercice N-1		0
Augmentations des Provisions réglementées & Subvention d'investissement *(1)		234
Diminutions des Provisions réglementées & Subvention d'investissement *(2)		-230
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/18 avant résultat		7 962
Résultat net de l'exercice après impôt		1 275
Acomptes sur dividendes		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/18 résultat inclus		9 237

*(1) Dont dotation amortissements dérogatoires :

234 M.€.

*(2) Dont reprise amortissements dérogatoires :
AIRBUS OPERATIONS SAS

-

230 M.€.

NOTE 10

TABEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

M.€.

(Millions d'Euros)

	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	31/12/2018
Garanties clients	1		- 1		-
Prestations à fournir	1	0			1
Indemnités de départ en retraite	495	47	- 22		519
LTIP Unit plan	6	1	- 2		5
Médailles du travail	40	5	- 2		43
Restructurations	-				-
Provisions pour risques et charges de personnel	542	53	- 27	-	567
Pertes de changes	1	1		- 1	1
Autres provisions pour charges	7	20			27
Risques divers	53	207	- 1	- 5	254
Autres provisions pour risques et charges	59	228	- 1	- 5	281
TOTAL	604	282	- 29	- 6	851

Les provisions pour risques divers sont constituées à hauteur de 30,3 m€ d'une provision pour risque relative à la filiale ACJC

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

M.€.

(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
HYPOTHESES		
Taux d'actualisation	1,80%	1,90%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	2,50%
Valeur actuarielle des droits accumulés	604	569
Gains actuariels non amortis		
Pertes actuarielles non amorties	- 84	- 74
MONTANT PROVISIONNE AU BILAN	519	495

NOTA : Ces engagements concernent les indemnités de fin de carrière des personnels de l'entreprise. Ces montants sont provisionnés pour le départ volontaire des salariés à 65 ans, ils sont comptabilisés en provision sur la base du coût global.

Le coût des services rendus s'élève à 34,9 M€, le coût financier à 9,9 M€, les prestations versées s'élèvent à 22,3 M€.

NOTE 11

DETTE FINANCIERE (Millions d'Euros)					
	31/12/2018	Dont à - 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/2017
Emprunts auprès d'organismes de crédit	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des sociétés du groupe (CC AIRBUS SE)	874	874	-	-	1 944
Emprunts et dettes Financières diverses	153	96	57	-	1 006
Avances AIRBUS SAS (A350)	1 381	86	378	917	1 382
TOTAL	2 408	1 056	435	917	4 332
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Actif	1	1	-	-	0
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Passif	-	-	-	-	-

DETTE D'EXPLOITATION (Millions d'Euros)			
	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 047	-	1 937
Dettes fiscales et sociales	460	-	399
Autres dettes d'exploitation	-	-	-
TOTAL	2 507	-	2 337
- dont entreprises liées	-	437	-
- dont charges à payer	1 169	-	916
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Actif	0	-	0
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Passif	7	-	21

Les charges à payer sont constituées de charges à payer d'exploitation pour 761 m€, charges à payer sociales pour 396 m€ et charges à payer fiscales pour 11 m€

DETTE DIVERSE (Millions d'Euros)			
	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	96	-	85
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	-	-	-
Autres dettes diverses	33	-	32
TOTAL	129	-	117
- dont entreprises liées	33	-	32
- dont charges à payer	79	-	52
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Actif	-	-	-
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Passif	0	-	0

NOTE 12

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE & COMPTES DE REGULARISATIONS		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
PCA (du specific business)	6	3
Quotas d'émission de CO ² alloués par l'état	-	-
- dont entreprises liées	-	-
TOTAL	6	3

NOTE 13

ENGAGEMENTS					
	AU PROFIT DE:				M.€. (Millions d'Euros)
	DIRIGEANTS	FILIALES ET GIE CONSOLIDES	AUTRES	TOTAL 31/12/2018	TOTAL 31/12/2017
1 - ENGAGEMENTS DONNES					
Engagements de Crédit bail			-	-	-
Engagements de retraites			84	84	74
Engagements nets au titre de Financement de ventes				-	-
Cautions et garanties bancaires		-	1	1	1
Autres engagements donnés			155	155	210
TOTAL	-	-	240	240	285
2 - ENGAGEMENTS RECUS					
Avals				-	-
Cautions			15	15	21
Engagements nets au titre de Financement de ventes				-	-
Sûretés réelles reçues				-	-
Autres engagements reçus			3	3	3
TOTAL	-	-	17	17	24

COMPTE DE RESULTAT

M.€.
(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	12 903	12 791
Autres Produits d'exploitation	173	256
Achats Consommés et variations de stocks	- 9 144	- 9 414
VALEUR AJOUTEE	3 932	3 632
Subventions d'exploitation	42	43
Impôts, taxes et versements assimilés	- 187	- 149
Charges de personnel (1)	- 1 663	- 1 584
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 125	1 942
Reprises aux amortissements et aux provisions	329	317
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 967	- 891
Transferts de charges (2)	17	6
Autres produits	0	79
Autres Charges	- 366	- 308
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note 14)	1 138	1 144
Dividendes et quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	-	-
Frais Financiers nets	- 86	- 135
Produits Financiers nets	277	531
Résultat de change	0	0
Dotations et reprises Financières aux amortissements et provisions, transferts de charges	-	-
Résultat Financier (Note 15)	191	397
RESULTAT COURANT	1 329	1 541
Résultat exceptionnel (Note 16)	309	- 32
RESULTAT NET AVANT IMPOT & PARTICIPATION	1 638	1 508
Impôts sur les Bénéfices & Participation des salariés (Note 17)	- 363	- 330
RESULTAT NET TOTAL	1 275	1 179

(1) L'impact du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), en diminution des frais de personnel à hauteur de 7% des rémunérations mensuelles limitées à 2.5 SMIC, a généré un résultat de 23 millions d'euros, soit moins de 1,5% des frais de personnels de la période.

(2) Dont transfert de charges indemnités assurance	1,46	1,93
Dont transfert de charges voitures de fonction	0,83	0,91
Dont transfert de charges autres avantages en nature	4,98	2,98

B - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 14

A - CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES REPARTI SELON LES ZONES GEOGRAPHIQUES		
	M.E. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
France	12 556	12 497
Allemagne	62	51
Royaume-Uni	71	59
Autres pays de l'Union Européenne	67	56
Sous-Total Union Européenne	12 756	12 663
Suisse	2	1
Autres Pays A.E.L.E. (A)		
Autres Pays de l'Europe	7	2
Canada	48	28
Etats Unis	31	32
Amérique Latine	1	0
Asie & Océanie	48	42
Afrique et Moyen-Orient	10	22
Montant Net du Chiffre d'Affaires (B)	12 903	12 791

(A) : Islande, Liechtenstein & Norvège

(B) : Montants H.T. Nets des RRR Accordés.

CHIFFRE D'AFFAIRES REPARTI ENTRE LES ACTIVITES CIVILES ET MILITAIRES		
	M.E. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Civiles	12 210	12 022
Militaires	693	769
TOTAL	12 903	12 791

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
	M.E. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
AIRBUS	12 454	12 562
ATR	74	101
DASSAULT	184	2
AUTRES	191	126
TOTAL	12 903	12 791

B - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

(décret 83- 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-18°)

Cette information n'est pas mentionnée, elle conduirait à divulguer les rémunérations concernant une seule personne.

C - CHARGES ET PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
	M.E. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de produits	8 609	8 877
Ventes de prestations	2 367	2 219
Autres produits d'exploitation	1 927	1 695
Produits financiers	0	0
Résultats	-	-
TOTAL	12 903	12 791
CHARGES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
	M.E. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Achats & Services Extérieurs	1 917	2 010
Autres charges d'exploitation		
Charges Financières	16	9
Résultats	-	-
TOTAL	1 933	2 020

NOTE 15

RESULTAT FINANCIER		M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017	
Frais Financiers net			
- Frais Financiers AIRBUS SAS	-	-	1
- Charges liées à la Convention de gestion de Trésorerie Centralisée	-	0	-
- Autres Frais Financiers	-	86	-
Produits Financiers nets			
- Produits de Participations et autres immobilisations Financières	0	0	
- Revenus liés à la Convention de gestion de Trésorerie Centralisé	0	0	
- Revenus des créances AIRBUS SAS	-	-	
- Revenus sur compte courant STAR REAL ESTATE	-	-	
- Revenus des créances commerciales	0	0	
- Autres produits Financiers	277	531	
Résultat net de change	0	-	0
Dotations aux provisions	-	-	
Reprise de provision	-	-	
RESULTAT FINANCIER	191	397	

NOTE 16

RESULTAT EXCEPTIONNEL		M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017	
Charges exceptionnelles sur les opérations en capital	-	1	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	10	-
Charges de restructuration	-	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	-
Dotations aux provisions réglementées	-	234	-
Autres Dotations aux provisions exceptionnelles	-	236	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	1	
Produits sur exercices antérieurs	-	-	
Quote-part de subventions virées au résultat de l'exercice	0	0	
Autres Produits exceptionnels	519	-	
Reprises de la provision pour amortissements dérogatoires	230	209	
Reprises de la provision pour hausse des prix	-	-	
Reprises sur autres provisions exceptionnelles	39	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	309	-	32

NOTE 17

SITUATION FISCALE		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Impôts à payer	-360	-338
Crédit d'impôt*	35	36
Crédit d'impôt N-1	7	2
TOTAL	-318	-300

* Hors CICE intégré en diminution des frais de personnel

REPARTITION DE L'IMPÔT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Impôt lié au résultat courant	-360	-338
Impôt lié au résultat exceptionnel	0	0
Impôts à payer	-360	-338

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : Impôts calculés selon taux d'IS (y/c contributions additionnelles)

En M Euros		44,43%						34,43%	
Variation des impôts différés ou latents									
Nature	Début	2018	Variations		Fin	2018	Variation	Début	2019
Décalages certains ou éventuels	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Taux	Actif	Passif
Provisions réglementées									
Provision pour investissement		0				0			0
Amortissements dérogatoires		404		2		406			406
Charges non déductibles temporairement									
Autres	79		99		178			178	
Provisions pour retraite	170		9		179			179	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées									
Ecart de conversion		7		-4		3			3
	249	411	108	-2	357	409		357	409

Impôt différés sur amortissements dérogatoires : 2 M€

Impôt différés sur autres provisions : 99 M€

Impôt différés sur prov retraite : 9 M€

NOTE 18

EFFECTIFS TEMPS PLEIN PAYES A FIN D'EXERCICE

	31/12/2018	31/12/2017
Mensualisés	5 871	5 350
Ingénieurs et cadres	7 872	7 302
Employés & Agents Techniques de maîtrise	9 070	8 478
TOTAL	22 812	21 130

NOTE 19

PARTICIPATION DES SALAIRES

	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Participation des salariés	45	30

L'écart entre la participation payée en 2018 et la prévision de 2017 est de -20m€, la participation provisionnée au titre de 2018, payée en 2019, est de 65m€

ANNEXE AIRBUS OPERATIONS SAS

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En 2018, l'opérateur principal de l'A380 a revu sa stratégie de flotte et a conclu qu'il était dans l'obligation de la restructurer et de réduire de 39 unités ses commandes d'A380.

Airbus est entré en discussion avec le client fin 2018 ce qui a finalement abouti à la signature d'un protocole d'accord le 11 février 2019.

Sans la commande d'A380 de ce client, Airbus n'a plus de carnet de commandes suffisant et plus de raison de continuer la production d'A380, ceci en dépit des efforts commerciaux et marketing menés ces dernières années.

La conséquence de cette décision est que les livraisons d'A380 cesseront en 2021.

A fin 2018, compte tenu des éléments évoqués, Airbus a revu ses estimations conformément aux hypothèses relatives au marché et la recouvrabilité et méthode de dépréciation des actifs spécifiques au programme A380.

L'impact dans le compte de résultat des écritures liées à l'arrêt du programme s'élève à 150 M€ et comprend les effets combinés de la quote part de dotation de provision comptabilisée au niveau d'Airbus SAS/SEP et de la réévaluation de la dette des avances remboursables.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC n°2014-03, mis à jour par le règlement n°2016-07.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

1 FONDS COMMERCIAL

Avec effet rétroactif au 1er janvier 2009, la fusion absorption d'Airbus France SAS par Airbus Holding SAS a généré un mali technique correspondant à la différence entre la valeur des titres détenus par Airbus Holding SAS et l'actif net négatif apporté par Airbus France SAS. Ce mali est enregistré en fonds de commerce. Sa valeur d'utilité est appréciée sur la base de la valorisation au prorata de la part industrielle de votre société dans la Division Airbus telle qu'intégrée dans les comptes consolidés du groupe.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.

Les règlements CRC n° 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et n° 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont appliqués dans les comptes de la société.

Les immeubles, les agencements de bâtiments, les ouvrages d'infrastructure, le matériel aérien immobilisé, le matériel de transport et le mobilier de bureau font l'objet d'un amortissement linéaire.

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits, sachant que l'écart entre

l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté en amortissement dérogatoire au passif du bilan. Est également enregistré en amortissement dérogatoire le différentiel d'amortissement consécutif au changement de durée opéré à partir du 1er janvier 2005.

Les principales durées d'utilisation et d'usage appliquées sont les suivantes :

- Progiciels acquis et logiciels développés : 3 ans,
- Constructions et composantes de constructions : 6 ans 2/3 à 50 ans,
- Ouvrages d'infrastructures et installations générales : 10 à 30 ans,
- Installations complexes spécialisées : 6 ans 2/3 à 10 ans,
- Matériels et outillages industriels (hors Outillages Techniques Spécialisés A380, A350, A400M, A330neo et A320neo amortis en fonction d'unités d'œuvre) : 3 ans à 10 ans,
- Matériel aérien immobilisé : 3 à 20 ans,
- Matériel informatique et autres immobilisations corporelles: 3 à 15 ans.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat ou à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des participations et des titres est constituée par le coût d'acquisition historique ou la valeur d'apport.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise.

4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production, sans tenir compte des charges financières, des frais de recherche et développement, des frais d'administration et de distribution, des impôts fonciers et des charges de sous-activité.

Des dépréciations sont constatées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation.

5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'une perte probable apparaît.

6 OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES HORS ZONE EURO

Les achats et les ventes en devises sont traités au cours de clôture du mois précédent et les dettes et créances réévaluées au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits, suivant le cas, en écart actif ou en écart passif.

Par ailleurs, les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques et les gains latents ne sont pas inclus dans les résultats.

Les en-cours de production, achetés dans l'année en devise USD, sont enregistrés au taux douanier moyen des 3 derniers mois.

7 ADVANCE PRICING AGREEMENT CIVIL

Le 27 avril 2004, un accord préalable de prix de transfert multilatéral (Advanced Pricing Agreement) a été signé par les autorités fiscales allemandes, espagnoles, françaises et britanniques. Cet accord couvre les activités communes « Common Business » d'Airbus exécutées par Airbus SAS et les quatre entités nationales « NATCO's » (Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Operations S.L). L'avion de transport militaire « A400M » est exclu de l'accord. Cet accord a été reconduit par les autorités fiscales sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'exercice 2019.

8 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement totalement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les avances remboursables reçues de l'Etat sont comptabilisées en dettes. Leur remboursement vient en diminution de ces dettes.

Traitement des outillages spécialisés, installations d'essais et prototypes

Les frais de réalisation des outillages spécialisés de série sont enregistrés en compte d'immobilisations corporelles. Concernant les programmes A380 et A350, l'amortissement des coûts est constaté au prorata des avions entrés au cours de la période en poste d'assemblage final (poste 41 pour l'A380 et poste 50 pour l'A350) sur le nombre total théorique d'avions à produire du programme. Toutefois si, annuellement, le cumul des amortissements ainsi calculés est inférieur au cumul des amortissements minimum linéairement calculés sur 10 ans, pour respecter la norme fiscale en la matière, la différence est constatée en amortissement dérogatoire. Pour les programmes antérieurs, les coûts sont amortis linéairement sur 5 ans.

Le coût des installations d'essais (Engineering Tests Rigs) et les frais de réalisation des prototypes des programmes A380, A350, A320NEO et A330NEO sont enregistrés en compte d'immobilisations corporelles amortis linéairement sur 10 ans.

9 CONTRATS DE LONGUE DUREE

Pour les contrats de longue durée, les livraisons et les prestations partielles sont comptabilisées en chiffre d'affaires de l'exercice. Les résultats prévus en fin de contrat sont constatés au prorata de l'avancement des travaux.

10 ADVANCE PRICING AGREEMENT A400M

Un APA spécifique au programme A400M a été signé formellement en 2013 par les quatre administrations fiscales (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni). Cet accord détermine les conditions de rémunération des sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Defence & Space SAU pour les activités de développement, de production et de vente des A400M à la société AMSL, qui a pour clients différentes Nations représentées par l'OCCAR. Une structure en participation de droit espagnol (UTE) permet de partager les résultats des ventes de ces avions. L'inclusion de la société Airbus Defence & Space GmbH dans cet accord est en

cours de formalisation. L'APA stipule que la société Airbus SAS sera compensée pour ses coûts et produits engagés au titre du programme sans prendre part au partage du résultat.

Cet accord ne couvre pas les activités de service et de support

Selon le portage des risques liés convenu contractuellement avec Airbus SAS, les coûts de développement encourus par la société sur cet avion ont été enregistrés en charges de l'exercice.

Au 31 décembre 2018, les coûts de production des Avions A400M non livrés sont enregistrés dans les comptes d'encours.

11 ACCORD DE PARTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIF AUX ACTIVITES DE SERVICES ET DE TRANSPORT DE L'A400M

Les sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd, Airbus Defence & Space SAU et Airbus Defence & Space GmbH ont signé un accord de répartition du chiffre d'affaires relatif aux activités de services et de support de l'A400M. Cet accord définit les modalités de rémunération des sociétés concernées pour les activités réalisées depuis qu'elles ont débuté.

12 PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Dans le cas des contrats long terme sur les activités « Specific Business » (hors APA) d'Airbus Operations SAS, les commandes en perte peuvent donner lieu à la constitution de provisions pour pertes à terminaison. Les pertes probables, dès lors qu'elles sont connues, donnent lieu à dépréciation des encours pour la part de production réalisée, et à constitution de provisions pour risques pour le complément.

Elles sont déterminées sur la base d'une prévision de résultat à terminaison régulièrement actualisée. Pour l'ensemble des activités du « Common Business » (APA) d'Airbus, le résultat à terminaison est calculé au niveau de la SEP.

13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources estimable au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées par le management en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

14 PROVISIONS POUR PRESTATIONS A FOURNIR

Les travaux, consécutifs à une vente, que l'entreprise devra réaliser pour respecter ses engagements, doivent être provisionnés dès l'exercice de comptabilisation de la vente lorsque leur montant peut être déterminé avec une approximation suffisante.

En raison de la cession mensuelle des coûts comptabilisés au sein d'Airbus, il n'y a pas lieu de constater de provision pour prestations à fournir au titre des activités communes.

15 PROVISIONS POUR GARANTIE

Les provisions pour garantie enregistrées par Airbus concernent l'activité avionique. Les équipements Avionique sont garantis trois ans. Leur nombre et leur variété imposent un traitement statistique du coût de la garantie.

16 PROVISIONS POUR CHARGES DE PERSONNEL

16.1 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

La dette actuarielle relative aux indemnités de départ en retraite et aux médailles du travail des personnels de la société a été évaluée par un cabinet d'actuaire à partir d'hypothèses actuarielles actualisées à fin d'exercice.

Ces engagements sont provisionnés dans les comptes de l'exercice.

La part des engagements non provisionnée à fin d'exercice est enregistrée sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle au sein de la société, conformément à la méthode 1 (méthode dite du corridor) de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC.

16.2 PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

La provision est calculée au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille et prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées pour toute la période de travail.

17 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En sa qualité d'actionnaire de la société « Airbus Interiors Services SAS », Airbus Operations SAS s'est portée garante de leur solvabilité au regard de créanciers externes.

18 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie en provenance de l'exploitation.

La capacité d'autofinancement tient compte de la charge d'innovation autofinancée. La trésorerie comprend les disponibilités bancaires. La variation des prêts et dettes vis-à-vis des filiales, ainsi que la variation des concours bancaires courants, sont présentées dans les opérations de financement.

19 PRINCIPES D'INTEGRATION AU GROUPE FISCAL AIRBUS SAS

Les relations commerciales (achats, ventes, règlements) au sein d'Airbus sont constatées dans les comptes clients et fournisseurs.

La société Airbus Operations SAS est, dans le cadre de l'impôt, dans le régime de l'intégration fiscale du groupe fiscal Airbus SAS. A ce titre, elle verse à la société mère, Airbus SAS, le montant d'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû constater et payer à l'administration fiscale comme si elle était imposée séparément. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Sur l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, Airbus Operations SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société européenne Airbus SE.

20 CONTROLES FISCAUX EN COURS

Concernant le contrôle fiscal portant sur les exercices 2004 et 2005, la société Airbus SAS, en son nom et pour le compte de sa filiale intégrée, Airbus Operations SAS, a déposé début 2012 une réclamation contentieuse contre l'avis de mise en recouvrement reçu et a demandé à bénéficier du sursis de paiement. La DVNI (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) a accepté partiellement la position de la société par une réponse fin 2014. Les points majeurs contestés par la société ayant été rejetés, la société a déposé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif de Montreuil fin Janvier 2015. Afin d'éviter de mettre en place une garantie bancaire, la société Airbus SAS, en tant que mère du groupe fiscal Airbus, a payé la totalité de l'avis de mise en recouvrement émis par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) fin décembre 2015. La société Airbus Operations SAS a remboursé Airbus SAS au cours de l'exercice. Le Tribunal Administratif de Montreuil en Juin 2016 a accordé un dégrèvement partiel à la société Airbus SAS (dégrèvement reversé à Airbus Operations SAS). La société Airbus SAS a fait appel du surplus auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a rendu sa décision en Juin 2018. La Cour a donné droit à la société Airbus SAS sur deux sujets et a donc accordé un dégrèvement partiel à la société (dégrèvement reversé à Airbus Operations SAS). La Cour ayant rendu un arrêt défavorable à la société au titre des deux derniers sujets, la société a déposé un pourvoi auprès du Conseil d'Etat en Septembre 2018.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017 diligenté par la DVNI a débuté en Septembre 2018.

III EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Airbus et son plus grand opérateur de l'A380 ont signé un protocole d'accord le 11 février 2019, cf chapitre I.

Airbus Operations SAS
Société par actions simplifiée au capital de 978 826 931€
Siège social : 316, route de Bayonne, 31060 TOULOUSE
RCS Toulouse : 420 916 918
(« la Société »)

ACTE PORTANT DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 JUIN 2019

La société Airbus SAS, société par actions simplifiée au capital de 3 285 789 Euros, domiciliée au 2, rond-point Emile Dewoitine, 31700 Blagnac, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Toulouse 383 474 814, représentée par Monsieur David Zakin, dûment habilité à cet effet,

Associé unique de la Société,

A décidé ce qui suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la Société tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes.

En conséquence, elle donne quitus aux Président de la Société et aux membres du Comité des Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

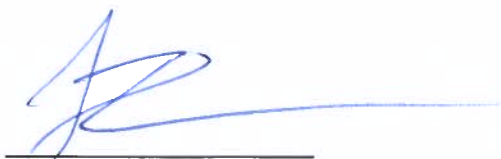
L'Associé unique, sur proposition du Comité des Administrateurs, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de la Société, soit le bénéfice de 1 274 902 037 euros, comme suit :

56 084 650,43 euros en réserve légale et

1 218 817 386,97 euros au compte « Report à nouveau ».

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



Pour l'associé unique
David Zakin

Exemplaire Greffe

Airbus Opérations

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Airbus Opérations

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Opérations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Opérations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le point 1 de la note II de l'annexe expose les principes relatifs à la détermination de la valeur d'utilité du fonds commercial résultant de la fusion-absorption de la société Airbus France S.A.S. par la société Airbus Holding S.A.S. Cette valeur est établie sur la base de la valorisation de la Division Airbus, répartie par entité nationale à hauteur de sa contribution industrielle.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'PC' with a horizontal line underneath.

Pierre Constant

AIRBUS Operations SAS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice: du 01/01/2018 au 31/12/2018

III NOTES SUR LES COMPTES

31/12/18

SOMMAIRE

Bilan Actif

Bilan Passif

Notes sur le Bilan

Note	1	Immobilisations incorporelles
Note	2	Immobilisations corporelles
		Variations des immobilisations corporelles et incorporelles
Note	3	Immobilisations Financières
		Variations des Titres de participations
		Liste des principales participations
Note	4	Stocks et en-cours
Note	5	Créances
Note	6	Charges constatées d'avance et autres
		Charges constatées d'avance
Note	7	Valeurs mobilières de placement
Note	8	Disponibilités et emprunts auprès des établissements de crédit
Note	9	Capitaux propres
		Variations des capitaux propres
Note	10	Provisions pour risques et charges
		Tableau de variation des provisions pour risques et charges
		Engagements de retraite
Note	11	Dettes Financières
		Dettes d'exploitation
		Dettes Diverses
Note	12	Produits constatés d'avance & comptes de régularisations
Note	13	Engagements donnés
		Engagements reçus

Compte de Résultat

Notes sur le Compte de Résultat

Note	14	Chiffre d'affaires
		Rémunération des dirigeants
		Charges et produits d'exploitation concernant les entreprises liées
Note	15	Résultat Financier
Note	16	Résultat Exceptionnel
Note	17	Situation Fiscale
Note	18	Effectifs temps plein payés à fin d'exercice
Note	19	Participation des salariés

BILAN

ACTIF

M.€.
(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles (Note 1)	1 459	1 435
Immobilisations corporelles (Note 2)	3 193	3 448
Immobilisations financières (Note 3)	6 109	6 105
TOTAL	10 762	10 988
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours (Note 4)	1 528	1 536
Avances et acomptes versés sur commandes	96	116
Créances d'exploitation (Note 5)	2 813	2 958
Créances diverses (Note 5)	182	57
Valeurs mobilières de placement (Note 7)	-	-
Disponibilités (Note 8)	0	0
Charges constatées d'avance et autres (Note 6)	14	13
TOTAL	4 634	4 679
Ecarts de conversion actif	1	1
TOTAL DE L'ACTIF	15 397	15 668

BILAN

PASSIF

M.€.
(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES (Note 9)		
Capital	979	979
Primes d'émission, d'apport et de fusion	4 663	4 663
Réserves & RAN	1 136	- 42
Autres capitaux propres	3	3
Résultat de l'exercice	1 275	1 179
Acomptes sur dividendes	-	-
Subventions d'investissement	3	3
Provisions Réglementées	1 178	1 174
TOTAL	9 237	7 959
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Note 10)	851	604
DETTES		
Dettes financières (Note 11)	2 408	4 332
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	250	294
Dettes d'exploitation (Note 11)	2 507	2 337
Dettes diverses (Note 11)	129	117
Produits constatés d'avance et autres (Note 12)	6	3
TOTAL	5 300	7 084
Ecarts de conversion passif	9	21
TOTAL DU PASSIF	15 397	15 668

NOTE 1				M.€ (Millions d'Euros)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortts / dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres	1 152	1 069	84	80
Fonds commercial	1 297	-	1 297	1 297
Droit au bail	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	79	-	79	59
TOTAL	2 528	1 069	1 459	1 435

NOTE 2				M.€ (Millions d'Euros)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortts / dépréciations	Net	Net
Terrains	15	-	15	15
Agencements et aménagement de terrains	115	89	26	54
Constructions	17	7	10	10
Constructions sur sol d'autrui	611	319	292	291
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 277	3 743	2 534	2 660
Autres immobilisations corporelles	37	25	11	10
Immobilisations mises en concessions	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	369	66	304	403
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1	-	1	4
TOTAL	7 443	4 250	3 193	3 448

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Incorporelles et corporelles)

M.€ 31/12/18 (Millions d'Euros)								
Rubriques et Postes	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice	CUMULES Début exercice	Augmentations	Diminutions	CUMULES Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres	1 151	73	71	1 152	1 071	68	71	1 069
Fonds commercial	1 297	-	-	1 297	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	0	-	-	0	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	59	88	68	79	-	-	-	-
TOTAL	2 507	161	139	2 528	1 071	68	71	1 069
IMMOBILISATION CORPORELLES								
Terrains et aménagements	122	9	0	130	52	7	0	59
Constructions	590	42	5	628	289	71	4	357
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 002	346	71	6 277	3 342	471	70	3 742
Autres immobilisations corporelles	40	4	7	37	30	3	7	26
Immobilisations corporelles en cours	469	283	383	369	66	-	-	66
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	4	-	3	1	-	-	-	-
TOTAL	7 227	684	468	7 443	3 779	552	81	4 250

Nota: les acquisitions principales 2018 concernent:

- immobilisations incorporelles: logiciels développés en interne pour un montant global de 56 M€ (dont: Other E2E PLM & Engineering 33 M€, Other ERP & manuf 7,3 M€, projet ARP 5,7 M€, et Logistic transformation 4M€) et logiciel
- immobilisations corporelles: - programme A350 (terrains et constructions pour 5 M€, matériel et outillage 6 M€, Jigs & Tools 61 M€)
 - programme Single Aisle incluant NEO (terrains et constructions pour 15 M€, matériel et outillage 19 M€, Jigs & Tools 72 M€)
 - programme Long Range incluant A330NEO (matériel et outillage pour 10 M€, Jigs & Tools 15 M€, prototypes/avions d'essais 4 M€)
 - programmes Beluga XL (matériel et outillage pour 4 M€ et Jigs & Tools 3 M€)

M.€ 31/12/17 (Millions d'Euros)								
Rubriques et Postes	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice	CUMULES Début exercice	Augmentations	Diminutions	CUMULES Fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels et autres	1 073	79	0	1 151	1 001	71	0	1 071
Fonds commercial	1 297	-	-	1 297	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	0	-	-	0	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	59	74	74	59	-	-	-	-
TOTAL	2 428	153	75	2 507	1 001	71	0	1 071
IMMOBILISATION CORPORELLES								
Terrains et aménagements	117	6	2	122	47	7	2	52
Constructions	553	47	10	590	262	37	10	289
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 574	505	78	6 002	2 976	443	78	3 342
Autres immobilisations corporelles	39	1	1	40	29	2	1	30
Immobilisations corporelles en cours	608	408	547	469	66	-	-	66
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	10	-	6	4	-	-	-	-
TOTAL	6 902	968	643	7 227	3 380	489	90	3 779

NOTE 3

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	M.€. (Millions d'Euros)			
	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Net
Titres de participation	6 047	6	6 041	6 041
Prêt à ACJC à Euribor 3mois +0,60% (échéance 31 12 2016)	9	-	9	9
Prêts au 1 % logement	59	-	59	54
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations Financières	1	-	1	1
TOTAL	6 115	6	6 109	6 105

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATIONS		M.€. (Millions d'Euros)
MONTANT NET DEBUT EXERCICE		6 041
Acquisitions & souscriptions		0
Cessions & fusions (nettes)		-
Dotations aux amortissements et dépréciations		-
Reprises sur amortissements et dépréciations		-
MONTANT NET FIN EXERCICE		6 041

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS							M.€.	
(Décret 83- 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)							(Millions d'Euros)	
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS	Capitaux propres	dont Capital	Pourcentage détenu	Dont Résultat dern. Ex.clos	Dividendes	Chiffre d'affaires	31/12/2017 Valeur comptable des titres Brute	Nette
1. Filiales (plus de 50% du capital détenu)								
Airbus Operations sl	537,25	50,49	100,00%	305,40	0,00	1 748,61	50,49	50,49
Airbus Operations gmbh	1 486,06	475,60	100,00%	773,52	0,00	13 256,27	843,09	843,09
Airbus Operations ltd	M€ 828	M€ 1467	100,00%	M€ 518	0,00	M€ 5 354	5 143,83	5 143,83
STAR REAL ESTATE	199,49	2,04	98,04%	15,54	0,00	61,43	2,00	2,00
Airbus Interiors Services	(30,30)	6,00	100,00%	(0,90)	0,00	22,59	6,00	0,00
1. Participations (10 à 50% du capital détenu)								
CORSE COMPOSITE AERONAUTIQUES	9,91	1,71	25,56%	1,44	0,00	67,49	1,03	1,03
Tarmac Aerosave	11,88	0,50	2,68%	2,51	0,00	42,96	0,01	0,01
TOTAL							6 046,45	6 040,45

NOTE 4

STOCKS ET EN-COURS

(Millions d'Euros)

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	321	50	271	263
En-cours de production	825	3	822	863
Produits intermédiaires et Finis	517	81	435	410
TOTAL	1 663	135	1 528	1 536

Nota: les variations principales concernent les stocks bruts:

- Matières premières, autres approv. : L'augmentation est dû essentiellement aux programmes Xtra Wide et Single Aisle.
- En-cours de production : Principalement dû à la diminution de l'Activité MA (A400M) et WIP HR A380
- Produits intermédiaires et Finis: Pièces et équipements : La variation est quasiment intégralement due au Single Aisle +24 M€, (14M€ équipements et +10M€ procured parts)

NOTE 5

CREANCES

(Millions d'Euros)

	31/12/2018			Dont à + 1 an	31/12/2017
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Net	Net
CREANCES D'EXPLOITATION					
Créances clients et comptes rattachés	2 805	266	2 539		2 627
Autres créances d'exploitation	274	-	274		331
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION	3 080	266	2 813	-	2 958
- dont entreprises liées	2 578		2 578		2 745
CREANCES DIVERSES					
Créances diverses	252	69	182		57
TOTAL CREANCES DIVERSES	252	69	182		57
- dont entreprises liées	112	69	182	-	157
TOTAL GENERAL	3 332	336	2 996	-	3 014
- dont entreprises liées	2 690	69	2 621	-	2 692
- dont produits à recevoir	2		2	-	3
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Actif	0		0	-	1
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Passif	2		2	-	1

Les créances d'exploitation avec les entreprises liées (2 578M€) sont notamment constituées de la quote-part de marge commerciale annuelle rétrocédée par la SEP et revenant à la société (886M€ share result)

NOTE 6

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE ET AUTRES

(Millions d'Euros)

	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Charges constatées d'avance	14	-	13
Charges à répartir	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-
Ecart de conversion actif	1	-	1
TOTAL	15	-	14

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Millions d'Euros)

	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Charges constatées d'avance sur services extérieurs*	14	-	13
Autres charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL	14	-	13

* Dont 2,12 M€ de charges locatives

NOTE 7

Valeurs mobilières de placement : NEANT EN 2018

NOTE 8

DISPONIBILITES ET EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Banques	0	0
Valeurs à l'encaissement	0	0
Compte courant de Trésorerie	-	0
TOTAL	0	0

NOTE 9

CAPITAUX PROPRES

Le capital est composé de 978 826 931 actions de valeur nominale de 1 EURO chacune.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	
	M.€. (Millions d'Euros)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/17 Résultat inclus	7 959
Capital	979
Primes d'émission, d'apports et de fusion	4 663
Réserves et report à nouveau	-39
Résultat de l'exercice N-1	1 179
Subventions d'investissements	3
Provisions réglementées	1 174
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 01/01/18 Résultat inclus	7 959
Augmentation du capital	0
Augmentations primes d'émission, de fusion, d'apport	0
Dividendes versés sur exercice N-1	0
Autres capitaux propres	0
Incorporation des écarts actuariaux exercice N-1	0
Augmentations des Provisions réglementées & Subvention d'investissement *(1)	234
Diminutions des Provisions réglementées & Subvention d'investissement *(2)	-230
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/18 avant résultat	7 962
Résultat net de l'exercice après impôt	1 275
Acomptes sur dividendes	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/18 résultat inclus	9 237

*(1) Dont dotation amortissements dérogatoires :

234 M.€.

*(2) Dont reprise amortissements dérogatoires :

230 M.€.

NOTE 10

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					M.€. (Millions d'Euros)
	31/12/2017	Dotation de l'exercice	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	31/12/2018
Garanties clients	1		- 1		-
Prestations à fournir	1	0			1
Indemnités de départ en retraite	495	47	- 22		519
LTIP Unit plan	6	1	- 2		5
Médailles du travail	40	5	- 2		43
Restructurations	-				-
Provisions pour risques et charges de personnel	542	53	- 27	-	567
Pertes de changes	1	1		- 1	1
Autres provisions pour charges	7	20			27
Risques divers	53	207	- 1	- 5	254
Autres provisions pour risques et charges	59	228	- 1	- 5	281
TOTAL	604	282	- 29	- 6	851

Les provisions pour risques divers sont constituées à hauteur de 30,3 m€ d'une provision pour risque relative à la filiale ACJC

ENGAGEMENTS DE RETRAITE		M.€. (Millions d'Euros)
	31/12/2018	31/12/2017
HYPOTHESES		
Taux d'actualisation	1,80%	1,90%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	2,50%
Valeur actuarielle des droits accumulés	604	569
Gains actuariels non amortis		
Pertes actuarielles non amorties	- 84	- 74
MONTANT PROVISIONNE AU BILAN	519	495

NOTA : Ces engagements concernent les indemnités de fin de carrière des personnels de l'entreprise. Ces montants sont provisionnés pour le départ volontaire des salariés à 65 ans, ils sont comptabilisés en provision sur la base du coût global.

Le coût des services rendus s'élève à 34,9 M€, le coût financier à 9,9 M€, les prestations versées s'élèvent à 22,3 M€.

NOTE 11

DETTE FINANCIERES (Millions d'Euros)					
	31/12/2018	Dont à - 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/2017
Emprunts auprès d'organismes de crédit	-				-
Emprunts auprès des sociétés du groupe (CC AIRBUS SE)	874	874			1 944
Emprunts et dettes Financières diverses	153	96	57	-	1 006
Avances AIRBUS SAS (A350)	1 381	86	378	917	1 382
TOTAL	2 408	1 056	435	917	4 332
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Actif	1	1			0
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Passif	-	-			-

DETTE D'EXPLOITATION (Millions d'Euros)			
	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 047	-	1 937
Dettes fiscales et sociales	460	-	399
Autres dettes d'exploitation	-	-	-
TOTAL	2 507	-	2 337
- dont entreprises liées	437	-	386
- dont charges à payer	1 169	-	916
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Actif	0	-	0
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Passif	7	-	21

Les charges à payer sont constituées de charges à payer d'exploitation pour 761 m€, charges à payer sociales pour 396 m€ et charges à payer fiscales pour 11 m€

DETTE DIVERSES (Millions d'Euros)			
	31/12/2018	Dont à + 1 an	31/12/2017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	96	-	85
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	-	-	-
Autres dettes diverses	33	-	32
TOTAL	129	-	117
- dont entreprises liées	33	-	32
- dont charges à payer	79	-	52
- dont augmentations liées aux écarts de conv. Actif	-	-	-
- dont diminutions liées aux écarts de conv. Passif	0	-	0

NOTE 12

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE & COMPTES DE REGULARISATIONS		
	M.E. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
PCA (du specific business)	6	3
Quotas d'émission de CO ² alloués par l'état	-	-
- dont entreprises liées	-	-
TOTAL	6	3

NOTE 13

ENGAGEMENTS					
	AU PROFIT DE:				M.E. (Millions d'Euros)
	DIRIGEANTS	FILIALES ET GIE CONSOLIDES	AUTRES	TOTAL 31/12/2018	TOTAL 31/12/2017
1 - ENGAGEMENTS DONNES					
Engagements de Crédit bail			-	-	-
Engagements de retraites			84	84	74
Engagements nets au titre de Financement de ventes				-	-
Cautions et garanties bancaires		-	1	1	1
Autres engagements donnés			155	155	210
TOTAL	-	-	240	240	285
2 - ENGAGEMENTS RECUS					
Avals				-	-
Cautions			15	15	21
Engagements nets au titre de Financement de ventes				-	-
Sûretés réelles reçues				-	-
Autres engagements reçus			3	3	3
TOTAL	-	-	17	17	24

COMPTE DE RESULTAT

M.€.
(Millions d'Euros)

	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	12 903	12 791
Autres Produits d'exploitation	173	256
Achats Consommés et variations de stocks	- 9 144	- 9 414
VALEUR AJOUTEE	3 932	3 632
Subventions d'exploitation	42	43
Impôts, taxes et versements assimilés	- 187	- 149
Charges de personnel (1)	- 1 663	- 1 584
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 125	1 942
Reprises aux amortissements et aux provisions	329	317
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 967	- 891
Transferts de charges (2)	17	6
Autres produits	0	79
Autres Charges	- 366	- 308
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note 14)	1 138	1 144
Dividendes et quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	-	-
Frais Financiers nets	- 86	- 135
Produits Financiers nets	277	531
Résultat de change	0	- 0
Dotations et reprises Financières aux amortissements et provisions, transferts de charges	-	-
Résultat Financier (Note 15)	191	397
RESULTAT COURANT	1 329	1 541
Résultat exceptionnel (Note 16)	309	- 32
RESULTAT NET AVANT IMPOT & PARTICIPATION	1 638	1 508
Impôts sur les Bénéfices & Participation des salariés (Note 17)	- 363	- 330
RESULTAT NET TOTAL	1 275	1 179

(1) L'impact du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), en diminution des frais de personnel à hauteur de 7% des rémunérations mensuelles limitées à 2.5 SMIC, a généré un résultat de 23 millions d'euros, soit moins de 1,5% des frais de personnels de la période.

(2) Dont transfert de charges indemnités assurance	1,46	1,93
Dont transfert de charges voitures de fonction	0,83	0,91
Dont transfert de charges autres avantages en nature	4,98	2,98

B - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 14

A - CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES REPARTI SELON LES ZONES GEOGRAPHIQUES		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
France	12 556	12 497
Allemagne	62	51
Royaume-Uni	71	59
Autres pays de l'Union Européenne	67	56
Sous-Total Union Européenne	12 756	12 663
Suisse	2	1
Autres Pays A.E.L.E. (A)		
Autres Pays de l'Europe	7	2
Canada	48	28
Etats Unis	31	32
Amérique Latine	1	0
Asie & Océanie	48	42
Afrique et Moyen-Orient	10	22
Montant Net du Chiffre d'Affaires (B)	12 903	12 791

(A) . Islande, Liechtenstein & Norvège

(B) . Montants H.T. Nets des RRR Accordés .

CHIFFRE D'AFFAIRES REPARTI ENTRE LES ACTIVITES CIVILES ET MILITAIRES		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Civiles	12 210	12 022
Militaires	693	769
TOTAL	12 903	12 791

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
AIRBUS	12 454	12 562
ATR	74	101
DASSAULT	184	2
AUTRES	191	126
TOTAL	12 903	12 791

B - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

(décret 83- 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-18°)

Cette information n'est pas mentionnée, elle conduirait à divulguer les rémunérations concernant une seule personne.

C - CHARGES ET PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de produits	8 609	8 877
Ventes de prestations	2 367	2 219
Autres produits d'exploitation	1 927	1 695
Produits financiers	0	0
Résultats	-	-
TOTAL	12 903	12 791
CHARGES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Achats & Services Extérieurs	1 917	2 010
Autres charges d'exploitation		
Charges Financières	16	9
Résultats	-	-
TOTAL	1 933	2 020

NOTE 15

RESULTAT FINANCIER		M.€. (Millions d'Euros)	
		31/12/2018	31/12/2017
Frais Financiers net			
- Frais Financiers AIRBUS SAS	-	-	1
- Charges liées à la Convention de gestion de Trésorerie Centralisée	-	0	0
- Autres Frais Financiers	-	86	133
Produits Financiers nets			
- Produits de Participations et autres immobilisations Financières		0	0
- Revenus liés à la Convention de gestion de Trésorerie Centralisé		0	0
- Revenus des créances AIRBUS SAS		-	-
- Revenus sur compte courant STAR REAL ESTATE		-	-
- Revenus des créances commerciales		0	0
- Autres produits Financiers		277	531
Résultat net de change		0	0
Dotations aux provisions		-	-
Reprise de provision		-	-
RESULTAT FINANCIER		191	397

NOTE 16

RESULTAT EXCEPTIONNEL		M.€. (Millions d'Euros)	
		31/12/2018	31/12/2017
Charges exceptionnelles sur les opérations en capital	-	1	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	10	0
Charges de restructuration		-	-
Charges sur exercices antérieurs		-	-
Autres charges exceptionnelles		-	-
Dotations aux provisions réglementées	-	234	233
Autres Dotations aux provisions exceptionnelles	-	236	10
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2	1
Produits sur exercices antérieurs		-	-
Quote-part de subventions virées au résultat de l'exercice		0	0
Autres Produits exceptionnels		519	-
Reprises de la provision pour amortissements dérogatoires		230	209
Reprises de la provision pour hausse des prix		-	-
Reprises sur autres provisions exceptionnelles		39	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		309	32

NOTE 17

SITUATION FISCALE		
	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Impôts à payer	-360	-338
Crédit d'impôt*	35	36
Crédit d'impôt N-1	7	2
TOTAL	-318	-300

* Hors CICE intégré en diminution des frais de personnel

REPARTITION DE L'IMPÔT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Impôt lié au résultat courant	-360	-338
Impôt lié au résultat exceptionnel	0	0
Impôts à payer	-360	-338

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : Impôts calculés selon taux d'IS (y/c contributions additionnelles)

En M Euros		44,43%						34,43%	
Variation des impôts différés ou latents									
Nature	Début	2018	Variations		Fin	2018	Variation	Début	2019
Décalages certains ou éventuels	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Taux	Actif	Passif
Provisions réglementées									
Provision pour investissement		0				0			0
Amortissements dérogatoires		404		2		406			406
Charges non déductibles temporairement									
Autres	79		99		178			178	
Provisions pour retraite	170		9		179			179	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées									
Ecart de conversion		7		-4		3			3
	249	411	108	-2	357	409		357	409

Impôt différés sur amortissements dérogatoires : 2 M€

Impôt différés sur autres provisions : 99 M€

Impôt différés sur prov retraite : 9 M€

NOTE 18

EFFECTIFS TEMPS PLEIN PAYES A FIN D'EXERCICE

	31/12/2018	31/12/2017
Mensualisés	5 871	5 350
Ingénieurs et cadres	7 872	7 302
Employés & Agents Techniques de maîtrise	9 070	8 478
TOTAL	22 812	21 130

NOTE 19

PARTICIPATION DES SALAIRES

	M.€. (Millions d'Euros)	
	31/12/2018	31/12/2017
Participation des salariés	45	30

L'écart entre la participation payée en 2018 et la provision de 2017 est de -20m€, la participation provisionnée au titre de 2018, payée en 2019, est de 65m€

ANNEXE AIRBUS OPERATIONS SAS

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En 2018, l'opérateur principal de l'A380 a revu sa stratégie de flotte et a conclu qu'il était dans l'obligation de la restructurer et de réduire de 39 unités ses commandes d'A380.

Airbus est entré en discussion avec le client fin 2018 ce qui a finalement abouti à la signature d'un protocole d'accord le 11 février 2019.

Sans la commande d'A380 de ce client, Airbus n'a plus de carnet de commandes suffisant et plus de raison de continuer la production d'A380, ceci en dépit des efforts commerciaux et marketing menés ces dernières années.

La conséquence de cette décision est que les livraisons d'A380 cesseront en 2021.

A fin 2018, compte tenu des éléments évoqués, Airbus a revu ses estimations conformément aux hypothèses relatives au marché et la recouvrabilité et méthode de dépréciation des actifs spécifiques au programme A380.

L'impact dans le compte de résultat des écritures liées à l'arrêt du programme s'élève à 150 M€ et comprend les effets combinés de la quote part de dotation de provision comptabilisée au niveau d'Airbus SAS/SEP et de la réévaluation de la dette des avances remboursables.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC n°2014-03, mis à jour par le règlement n°2016-07.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

1 FONDS COMMERCIAL

Avec effet rétroactif au 1er janvier 2009, la fusion absorption d'Airbus France SAS par Airbus Holding SAS a généré un mali technique correspondant à la différence entre la valeur des titres détenus par Airbus Holding SAS et l'actif net négatif apporté par Airbus France SAS. Ce mali est enregistré en fonds de commerce. Sa valeur d'utilité est appréciée sur la base de la valorisation au prorata de la part industrielle de votre société dans la Division Airbus telle qu'intégrée dans les comptes consolidés du groupe.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.

Les règlements CRC n° 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et n° 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont appliqués dans les comptes de la société.

Les immeubles, les agencements de bâtiments, les ouvrages d'infrastructure, le matériel aérien immobilisé, le matériel de transport et le mobilier de bureau font l'objet d'un amortissement linéaire.

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits, sachant que l'écart entre

l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté en amortissement dérogatoire au passif du bilan. Est également enregistré en amortissement dérogatoire le différentiel d'amortissement consécutif au changement de durée opéré à partir du 1er janvier 2005.

Les principales durées d'utilisation et d'usage appliquées sont les suivantes :

- Progiciels acquis et logiciels développés : 3 ans,
- Constructions et composantes de constructions : 6 ans 2/3 à 50 ans,
- Ouvrages d'infrastructures et installations générales : 10 à 30 ans,
- Installations complexes spécialisées : 6 ans 2/3 à 10 ans,
- Matériels et outillages industriels (hors Outillages Techniques Spécialisés A380, A350, A400M, A330neo et A320neo amortis en fonction d'unités d'œuvre) : 3 ans à 10 ans,
- Matériel aérien immobilisé : 3 à 20 ans,
- Matériel informatique et autres immobilisations corporelles: 3 à 15 ans.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat ou à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des participations et des titres est constituée par le coût d'acquisition historique ou la valeur d'apport.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise.

4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production, sans tenir compte des charges financières, des frais de recherche et développement, des frais d'administration et de distribution, des impôts fonciers et des charges de sous-activité.

Des dépréciations sont constatées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation.

5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'une perte probable apparaît.

6 OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES HORS ZONE EURO

Les achats et les ventes en devises sont traités au cours de clôture du mois précédent et les dettes et créances réévaluées au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits, suivant le cas, en écart actif ou en écart passif.

Par ailleurs, les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques et les gains latents ne sont pas inclus dans les résultats.

Les en-cours de production, achetés dans l'année en devise USD, sont enregistrés au taux douanier moyen des 3 derniers mois.

7 ADVANCE PRICING AGREEMENT CIVIL

Le 27 avril 2004, un accord préalable de prix de transfert multilatéral (Advanced Pricing Agreement) a été signé par les autorités fiscales allemandes, espagnoles, françaises et britanniques. Cet accord couvre les activités communes « Common Business » d'Airbus exécutées par Airbus SAS et les quatre entités nationales « NATCO's » (Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Operations S.L). L'avion de transport militaire « A400M » est exclu de l'accord. Cet accord a été reconduit par les autorités fiscales sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'exercice 2019.

8 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement totalement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les avances remboursables reçues de l'Etat sont comptabilisées en dettes. Leur remboursement vient en diminution de ces dettes.

Traitement des outillages spécialisés, installations d'essais et prototypes

Les frais de réalisation des outillages spécialisés de série sont enregistrés en compte d'immobilisations corporelles. Concernant les programmes A380 et A350, l'amortissement des coûts est constaté au prorata des avions entrés au cours de la période en poste d'assemblage final (poste 41 pour l'A380 et poste 50 pour l'A350) sur le nombre total théorique d'avions à produire du programme. Toutefois si, annuellement, le cumul des amortissements ainsi calculés est inférieur au cumul des amortissements minimum linéairement calculés sur 10 ans, pour respecter la norme fiscale en la matière, la différence est constatée en amortissement dérogatoire. Pour les programmes antérieurs, les coûts sont amortis linéairement sur 5 ans.

Le coût des installations d'essais (Engineering Tests Rigs) et les frais de réalisation des prototypes des programmes A380, A350, A320NEO et A330NEO sont enregistrés en compte d'immobilisations corporelles amortis linéairement sur 10 ans.

9 CONTRATS DE LONGUE DUREE

Pour les contrats de longue durée, les livraisons et les prestations partielles sont comptabilisées en chiffre d'affaires de l'exercice. Les résultats prévus en fin de contrat sont constatés au prorata de l'avancement des travaux.

10 ADVANCE PRICING AGREEMENT A400M

Un APA spécifique au programme A400M a été signé formellement en 2013 par les quatre administrations fiscales (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni). Cet accord détermine les conditions de rémunération des sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Defence & Space SAU pour les activités de développement, de production et de vente des A400M à la société AMSL, qui a pour clients différentes Nations représentées par l'OCCAR. Une structure en participation de droit espagnol (UTE) permet de partager les résultats des ventes de ces avions. L'inclusion de la société Airbus Defence & Space GmbH dans cet accord est en

cours de formalisation. L'APA stipule que la société Airbus SAS sera compensée pour ses coûts et produits engagés au titre du programme sans prendre part au partage du résultat.

Cet accord ne couvre pas les activités de service et de support

Selon le portage des risques liés convenu contractuellement avec Airbus SAS, les coûts de développement encourus par la société sur cet avion ont été enregistrés en charges de l'exercice.

Au 31 décembre 2018, les coûts de production des Avions A400M non livrés sont enregistrés dans les comptes d'encours.

11 ACCORD DE PARTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES RELATIF AUX ACTIVITES DE SERVICES ET DE TRANSPORT DE L'A400M

Les sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd, Airbus Defence & Space SAU et Airbus Defence & Space GmbH ont signé un accord de répartition du chiffre d'affaires relatif aux activités de services et de support de l'A400M. Cet accord définit les modalités de rémunération des sociétés concernées pour les activités réalisées depuis qu'elles ont débuté.

12 PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Dans le cas des contrats long terme sur les activités « Specific Business » (hors APA) d'Airbus Operations SAS, les commandes en perte peuvent donner lieu à la constitution de provisions pour pertes à terminaison. Les pertes probables, dès lors qu'elles sont connues, donnent lieu à dépréciation des encours pour la part de production réalisée, et à constitution de provisions pour risques pour le complément.

Elles sont déterminées sur la base d'une prévision de résultat à terminaison régulièrement actualisée. Pour l'ensemble des activités du « Common Business » (APA) d'Airbus, le résultat à terminaison est calculé au niveau de la SEP.

13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources estimable au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées par le management en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

14 PROVISIONS POUR PRESTATIONS A FOURNIR

Les travaux, consécutifs à une vente, que l'entreprise devra réaliser pour respecter ses engagements, doivent être provisionnés dès l'exercice de comptabilisation de la vente lorsque leur montant peut être déterminé avec une approximation suffisante.

En raison de la cession mensuelle des coûts comptabilisés au sein d'Airbus, il n'y a pas lieu de constater de provision pour prestations à fournir au titre des activités communes.

15 PROVISIONS POUR GARANTIE

Les provisions pour garantie enregistrées par Airbus concernent l'activité avionique. Les équipements Avionique sont garantis trois ans. Leur nombre et leur variété imposent un traitement statistique du coût de la garantie.

16 PROVISIONS POUR CHARGES DE PERSONNEL

16.1 PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

La dette actuarielle relative aux indemnités de départ en retraite et aux médailles du travail des personnels de la société a été évaluée par un cabinet d'actuaire à partir d'hypothèses actuarielles actualisées à fin d'exercice.

Ces engagements sont provisionnés dans les comptes de l'exercice.

La part des engagements non provisionnée à fin d'exercice est enregistrée sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle au sein de la société, conformément à la méthode 1 (méthode dite du corridor) de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC.

16.2 PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

La provision est calculée au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille et prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées pour toute la période de travail.

17 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En sa qualité d'actionnaire de la société « Airbus Interiors Services SAS », Airbus Operations SAS s'est portée garante de leur solvabilité au regard de créanciers externes.

18 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie en provenance de l'exploitation.

La capacité d'autofinancement tient compte de la charge d'innovation autofinancée. La trésorerie comprend les disponibilités bancaires. La variation des prêts et dettes vis-à-vis des filiales, ainsi que la variation des concours bancaires courants, sont présentées dans les opérations de financement.

19 PRINCIPES D'INTEGRATION AU GROUPE FISCAL AIRBUS SAS

Les relations commerciales (achats, ventes, règlements) au sein d'Airbus sont constatées dans les comptes clients et fournisseurs.

La société Airbus Operations SAS est, dans le cadre de l'impôt, dans le régime de l'intégration fiscale du groupe fiscal Airbus SAS. A ce titre, elle verse à la société mère, Airbus SAS, le montant d'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû constater et payer à l'administration fiscale comme si elle était imposée séparément. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Sur l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, Airbus Operations SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société européenne Airbus SE.

20 CONTROLES FISCAUX EN COURS

Concernant le contrôle fiscal portant sur les exercices 2004 et 2005, la société Airbus SAS, en son nom et pour le compte de sa filiale intégrée, Airbus Operations SAS, a déposé début 2012 une réclamation contentieuse contre l'avis de mise en recouvrement reçu et a demandé à bénéficier du sursis de paiement. La DVNI (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) a accepté partiellement la position de la société par une réponse fin 2014. Les points majeurs contestés par la société ayant été rejetés, la société a déposé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif de Montreuil fin Janvier 2015. Afin d'éviter de mettre en place une garantie bancaire, la société Airbus SAS, en tant que mère du groupe fiscal Airbus, a payé la totalité de l'avis de mise en recouvrement émis par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) fin décembre 2015. La société Airbus Operations SAS a remboursé Airbus SAS au cours de l'exercice. Le Tribunal Administratif de Montreuil en Juin 2016 a accordé un dégrèvement partiel à la société Airbus SAS (dégrèvement reversé à Airbus Operations SAS). La société Airbus SAS a fait appel du surplus auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles. La Cour Administrative d'Appel de Versailles a rendu sa décision en Juin 2018. La Cour a donné droit à la société Airbus SAS sur deux sujets et a donc accordé un dégrèvement partiel à la société (dégrèvement reversé à Airbus Operations SAS). La Cour ayant rendu un arrêt défavorable à la société au titre des deux derniers sujets, la société a déposé un pourvoi auprès du Conseil d'Etat en Septembre 2018.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017 diligenté par la DVNI a débuté en Septembre 2018.

III EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Airbus et son plus grand opérateur de l'A380 ont signé un protocole d'accord le 11 février 2019, cf chapitre I.